

● (1450)

[Français]

LES CORPORATIONS

ON PROPOSE QUE LA COMMISSION BRYCE ÉTUDIE LA FORMATION DE MONOPOLES DE LA VENTE DE DRÊCHE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je désire aujourd'hui poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Hier, comme en fait foi la page 10,044 du hansard, j'ai posé une question à son collègue, l'honorable ministre de l'Agriculture, relativement aux hausses spectaculaires des prix des grains de provende, notamment les drêches. Étant donné que ces hausses inattendues pourraient être causées par l'apparition de monopoles dans le commerce des drêches, serait-il disposé à faire l'enquête nécessaire ou, le cas échéant, à saisir de cette question la Commission Bryce, afin d'assurer la nation qu'un monopole n'est pas en train de se former ou, le cas échéant, qu'il serait dissout?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, je dois rappeler à l'honorable député que la Commission Bryce n'a pas été formée pour s'occuper de questions semblables. Par ailleurs, le directeur des enquêtes sur les coalitions sera sûrement mis au courant des propos de l'honorable député. J'aimerais, de plus, rappeler au député que chaque fois que le directeur juge qu'il est opportun d'instituer une enquête, il le fait, mais confidentiellement.

* * *

LES POSTES

ON DEMANDE SI LE MINISTÈRE PAIERA DE LA PUBLICITÉ DANS «LE JOUR»

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

J'ai pris connaissance hier, dans le journal *Le Jour*, de Montréal, d'une excellente publicité et d'une excellente photo du ministre des Postes. Cette photo montrait le ministre remettant une plaque commémorative au directeur de ce journal pour ses qualités de journaliste, et étant donné que le ministre a aussi signalé le mérite exceptionnel de M. Michaud d'avoir créé et maintenu un nouveau journal en Amérique du Nord, j'aimerais demander à l'honorable ministre si, ayant bénéficié de cette publicité, il a l'intention de recommander à son ministère d'acheter de la publicité pour ce journal?

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'ai participé à la remise des prix au Club de la presse de Montréal et j'ai félicité M. Michaud pour avoir su fonder un nouveau journal. J'estime que le fédéralisme permet une entière liberté de parole et de créer des journaux comme *Le Jour*. J'ai toutefois fait valoir qu'en tant que fédéraliste, je n'avais pas l'intention de financer le mouvement des séparatistes en leur faisant de la publicité à notre ministère. Si le député préfère lire ce journal plutôt que d'autres, c'est son droit. Nous sommes dans un pays très libre.

Questions orales

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES TARIFS EXORBITANTS D'AIR CANADA ET EASTERN PROVINCIAL AU NOUVEAU-BRUNSWICK—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Vu les tarifs voyageurs excessifs qu'exigent la Eastern Provincial Airways et Air Canada à Charlo comparativement à d'autres aéroports du Nouveau-Brunswick, le ministre peut-il se renseigner pour savoir pourquoi on surimpose les voyageurs de cet aéroport au Nouveau-Brunswick qui dessert le nord de la province et la côte de Gaspésie. Le ministre peut-il également demander à la Commission canadienne des transports de mener une enquête au sujet des tarifs injustes imposés à Charlo, au Nouveau-Brunswick?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je remercie le député d'avoir signalé ce problème à mon attention. Il semble curieux de voir de telles différences entre le tarif demandé par une seule compagnie et celui que les compagnies demandent lorsqu'elles sont deux, mais je me ferai un plaisir d'examiner la chose et de présenter un rapport à ce sujet en temps voulu.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LA QUESTION DES PIÈCES

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Après les remarques astucieuses qu'il a faites à la Chambre hier, il sait certainement que l'Association des fabricants de pièces d'automobile estime que le pacte automobile ne les protège pas suffisamment et on déclare que «les garanties incluses dans le pacte, telles que la valeur ajoutée canadienne et le rapport production-ventes ont été un échec». Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi il a dit que, à toutes fins pratiques, le pacte automobile couvrait les pièces d'automobile?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas pouvoir répondre à cela en quelques mots. J'ai dit qu'en ce qui concernait le pacte automobile, il comprenait bien sûr les pièces d'automobile, mais tout comme le député, je sais que l'Association des fabricants de pièces d'automobile a fait certaines instances. Je les ai écoutées et je poursuivrai mes discussions avec l'Association, mais si nous apportons des changements au pacte automobile, nous essaierons de la satisfaire dans la mesure du possible. Évidemment, pour le moment, je ne peux rien dire de plus.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA PROMESSE GOUVERNEMENTALE DE DESSERTE DES PROVINCES DES PRAIRIES—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Puisqu'il a maintenant descendu Sky West et que les gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan ont décidé d'abandonner cette société, la promesse du premier ministre que le gouvernement fédéral collaborerait à un service aérien dans les Prairies tient-elle toujours?